

14 juillet 2002 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Entretien télévisé de M. Jacques Chirac, Président de la République, le 14 juillet 2002, sur la situation politique issue des élections présidentielle et législatives et sur la politique gouvernementale.

Patrick POIVRE D'ARVOR - Monsieur le Président de la République, bonjour.

LE PRESIDENT - Bonjour.

Patrick POIVRE D'ARVOR - Nous revoici dans le même dispositif que l'année dernière, avec mes consœurs Elise LUCET et Béatrice SCHOENBERG pour vous interroger sur un grand nombre de sujets qui intéressent les Français : la situation économique de la France, les impôts, le SMIC, la sécurité, la lutte anti-terrorisme, la défense, l'environnement et bien sûr la politique, puisque depuis deux mois, vous avez un nouveau Premier ministre et depuis un mois, une nouvelle majorité. Et pour vous dire la vérité, aucun d'entre nous n'aurait imaginé, il y a un an, que l'on allait se retrouver face au même Président de la République, élu le mieux de la Vème République avec 82 % des voix et j'imagine que vous-même vous ne l'imaginiez pas peut être à ce point ?

LE PRESIDENT - Monsieur POIVRE D'ARVOR, avant de répondre à votre question, comme nous sommes le 14 juillet, permettez-moi de saluer les Françaises et les Français pour la fête nationale et de saluer aussi nos armées qui, à l'extérieur de nos frontières, font un travail admirable et de saluer notamment celles et ceux qui ont défilé aujourd'hui, d'une façon très remarquable et, parmi eux, de dire un mot d'amitié pour les cadets de West-Point qui défilaient derrière le drapeau américain, parce qu'ils fêtaient leur bicentenaire en même temps, d'ailleurs que leurs camarades de Saint-Cyr et de saluer aussi les pompiers de New-York qui ont été si extraordinaires le 11 septembre et qui étaient aujourd'hui présents parmi nous pour la fête nationale. Et enfin, d'évoquer notre Légion d'Honneur qui a, également, deux siècles.

Alors, vous me demandez en quelque sorte ma réaction à la suite des élections. Je vous dirais que le temps, pour moi, n'est pas particulièrement à la satisfaction. Il est à la responsabilité et il est dans l'action. Les Français se sont exprimés, chacun a pu les entendre, je les ai entendus et je veux maintenant agir avec détermination et je dirais avec enthousiasme. Ils ont exprimé leurs inquiétudes, les espoirs. Il faut donner une nouvelle impulsion à la France et répondre aux Français. Nous avons, effectivement, vous l'avez évoqué, toutes sortes de problèmes, des problèmes internes de développement économique, de progrès social, de solidarité, de santé qui sont aussi des problèmes de lutte contre la pauvreté, de meilleure insertion des jeunes dans notre société.

Nous avons une Europe qui, dans les deux ans qui viennent, va se transformer par son élargissement et par la transformation de ses institutions. Il faut que les Français comprennent, sachent, qu'elle est notre vision de l'Europe de demain et le rôle de la France dans cette Europe. Et il y a des problèmes internationaux qui sont, vous les avez également évoqués, qui sont graves. La France doit défendre ses intérêts mais aussi elle doit être au premier rang de ceux qui combattent pour la paix, pour la démocratie, de ceux qui combattent contre la pauvreté, pour la solidarité, pour la solidarité notamment avec l'Afrique, de ceux qui luttent aussi pour la sauvegarde d'un environnement qui est aujourd'hui dramatiquement en cause dans le monde pour les prochaines années, pour les prochains siècles. Donc, tout cela impose de grandes réflexions et cela impose surtout, je le répète, de la détermination et de l'enthousiasme et aussi un esprit collectif.

... en espérant...

QUESTION - Pour reprendre ma question sur les conditions de votre réélection : cela vous impose donc une nouvelle responsabilité, vous nous le dites, celle évidemment de ne pas rater votre quinquennat et peut être aussi vous vous dites maintenant quelle trace vais-je laisser dans l'histoire, est-ce que vous n'avez pas déjà un nouveau chantier en tête ?

LE PRESIDENT - Ce n'est pas un problème personnel, vous l'imaginez. La question que je me pose, c'est : allons-nous ensemble être aujourd'hui capables de répondre aux Français et de donner à la France la nouvelle impulsion dont elle a besoin.

QUESTION - Dans votre action, est-ce que vous penserez également aux sceptiques et à vos adversaires ?

LE PRESIDENT - Oui, sans aucun doute et je crois que, je me permets de vous le dire, c'est une très très bonne question. Parce que je crois que l'on ne pourra pas redonner aux Français la confiance, on ne pourra pas rétablir la sécurité, la sûreté au sens le plus large du terme, on ne pourra pas restaurer le respect que nous nous devons les uns aux autres qui est une des faiblesses de notre société d'aujourd'hui un peu éclatée. On ne pourra pas respecter nos institutions ce qui est essentiel dans une démocratie, dans une République, sans le concours de chacun, quelles que soient par ailleurs ses options ou ses choix de toute nature, politiques, philosophiques, religieux. On ne pourra pas le faire non plus sans le concours de toutes ces associations qui irriguent aujourd'hui, souvent avec beaucoup de dévouement et d'intelligence, la société civile. Et on ne pourra pas le faire, vous avez raison de le souligner, si nous n'avons pas enfin -car ce n'est pas tellement notre tradition-, de bonnes pratiques républicaines notamment dans les rapports entre la majorité et l'opposition.

QUESTION - Monsieur le Président, puisque l'on parle d'adversaires, concernant Lionel JOSPIN, qu'avez-vous pensé de sa décision de quitter définitivement la scène politique ?

LE PRESIDENT - Je me garderai bien d'avoir le moindre jugement. C'était sa décision.

QUESTION - Mais c'est une attitude plutôt rare. Est-ce que vous, par exemple, dans votre carrière politique, il vous est arrivé, après un échec, de penser à un moment : "je pourrais tout abandonner" ?

LE PRESIDENT - Jugez le comportement qui a été le mien à l'aune de votre réflexion, ne me demandez pas de juger celui de M. Lionel JOSPIN.

QUESTION - Sur la concentration des pouvoirs qui, au fond, finalement devient importante puisque le Président vient d'un camp, le Premier ministre du même, l'Assemblée, le Sénat, vous voyez bien les critiques qui peuvent tourner autour de tout cela. Est-ce que vous y prendrez garde, est-ce que vous ferez attention à respecter quand même l'opposition ?

LE PRESIDENT - Je viens de le dire à Madame SCHOENBERG, je crois qu'un changement de comportement doit commencer par un changement du comportement des élus et notamment au Parlement pour plus de respect les uns des autres, pour des pratiques républicaines, si j'ose dire civilisées, plus civilisées. Cela est tout à fait essentiel. C'est un élément qui permet ensuite aux Français d'avoir confiance.

QUESTION - Mais en ce qui concerne la concentration des pouvoirs. Vous êtes à l'Elysée pour cinq ans, vous avez une majorité absolue au Parlement, vous avez donc tous les moyens pour appliquer votre politique. Si malgré tout vous échouez, est-ce que vous considérez cela comme un échec personnel ou est-ce que vous considérez cela comme une impossibilité politique ?

LE PRESIDENT - Ecoutez, Madame, ne nous jetez pas un mauvais sort. Je n'ai aucune intention d'échouer, je vous l'ai dit tout à l'heure, je veux mettre toute ma détermination, tout mon enthousiasme et permettez-moi de le dire, tout mon cœur, pour répondre, de façon concrète et positive, aux Français et à la France.

QUESTION - Et est-ce qu'il y aura des chantiers concrets, par exemple, qui pourraient marquer le quinquennat ?

LE PRESIDENT - Qu'est-ce que vous appelez des chantiers ?

QUESTION - Des grands chantiers que vous pourriez décider de lancer ?

QUESTION - Par exemple, la décentralisation ?

LE PRESIDENT - Quand on parle des grands chantiers, en général, on pensait aux grandes

réalisations architecturales qui ont marqué chacun des septennats précédents. Si c'est à cela que vous faites allusion, oui, je voudrais marquer ce quinquennat par trois grands chantiers mais qui ne sont pas de pierre.

C'est d'abord la lutte contre l'insécurité routière. Je suis absolument horrifié par le fait que les routes françaises sont les plus dangereuses d'Europe. C'est ensuite le cancer qui, au-delà, naturellement, de l'attention qu'on doit avoir pour toutes les maladies, des maladies orphelines jusqu'au sida, c'est un véritable drame national qui exige un effort considérable, un effort de recherche, un effort de prévention et de dépistage, un effort de traitement, y compris de traitement psychologique des maladies. Et cela, c'est aussi une grande ambition que nous devons avoir.

Le troisième chantier -si vous appelez cela des chantiers-, ce sont les handicapés qui, en France, n'ont pas encore trouvé leur place convenablement de façon digne. Et beaucoup de progrès reste à faire.

Voilà les trois grands chantiers. Vous voyez, ils ne seront pas aux mains des architectes et, je l'espère, entre les mains des hommes et des femmes de coeur.

QUESTION - Et, pourtant, des premiers pas de l'élève RAFFARIN, du Premier ministre, Jean-Pierre RAFFARIN...

LE PRESIDENT - Je trouve que ce gouvernement, sous l'impulsion du Premier ministre, a accompli en deux mois, beaucoup, beaucoup de progrès. Dans le sens de la lutte contre l'insécurité, a été mis en place le Conseil intérieur de sécurité. Un grand ministère de la sécurité intérieure avec une harmonisation et fort, pour la première fois, des forces de police et de gendarmerie, ce qui était indispensable, avec la création de groupements régionaux d'intervention et avec, surtout, les deux lois qui ont été élaborées, tout de même, très vite et conformément à ce que j'avais souhaité.

Loi de programmation pour la justice et loi de programmation pour la police qui, ensemble, représentent un effort sans précédent dans notre histoire pour la justice et l'insécurité, avec quelque neuf milliards d'euros programmés. Je vous rappelle que je m'étais engagé à un niveau de l'ordre de six milliards, cela pour dire que les engagements sont tenus et au-delà, et la création pour la justice, la gendarmerie, la police de quelque vingt-cinq mille emplois.

Deuxièmement, dans le domaine économique, le lancement d'une nouvelle politique économique dont nous parlerons, je pense, avec les premiers pas, c'est-à-dire la baisse des impôts qui avait été programmée et, en particulier, l'impôt sur le revenu. Et, deuxièmement, les premières baisses de charges avec le contrat sans charge pour les jeunes de moins de vingt-deux ans.

QUESTION - Et avec, déjà, des premiers couacs sur l'impôt de 2003. Certains disant au gouvernement : eh bien, on va continuer, et puis d'autres....

LE PRESIDENT - ... Je n'ai rien remarqué de tel...

QUESTION - ... Entre Francis MER et M. LAMBERT ?

LE PRESIDENT - Monsieur POIVRE D'ARVOIR, en revanche, ce que j'ai parfaitement remarqué, ce que je viens de vous dire, c'est qu'en deux mois, ce gouvernement, de façon cohérente, déterminée, parce que c'est un gouvernement de mission -ce que j'avais voulu-, a accompli ce que je viens de dire et d'autres choses encore, en ce qui concerne les médecins, l'action sociale, la réouverture d'un dialogue social qui avait pratiquement disparu. Et, donc, oui, ce gouvernement, de façon cohérente, déterminée, dans cet esprit de mission, me semble-t-il, jusqu'ici, a bien agi.

QUESTION - Monsieur le Président, on a le sentiment que tous les domaines vous sont désormais réservés. Quels sont le territoire et la marge de manoeuvre spécifique de Jean-Pierre RAFFARIN ?

LE PRESIDENT - Il n'y a pas de domaine réservé. Vous savez, j'ai toujours dit que j'étais très respectueux des institutions. Je crois, qu'au total, avec ses qualités et ses défauts, la Constitution française est une bonne Constitution. Je ne fais pas partie de ceux qui, chaque fois qu'il y a un problème, considèrent qu'en changeant un texte, et notamment la Constitution, on va le régler. On règle, naturellement, rien du tout. Ce sont des spéculations purement intellectuelles ou

...

politiques.

Nous avons des institutions. Il faut les perfectionner petit à petit pour les adapter...

QUESTION - ... Mais vous impulsez la vie politique, vous impulsez aussi l'action du gouvernement.

LE PRESIDENT - Bien sûr, mais le gouvernement, dans les institutions de la Vie République, gouverne. Le Premier ministre assume la responsabilité du gouvernement. C'est lui qui gouverne.

QUESTION - ... Des réformes assez rapides au rythme que vous souhaitez ?

LE PRESIDENT - Je souhaite, effectivement, que ces réformes...

QUESTION - ... Des réformes, et vite, dites-vous ?

LE PRESIDENT - Je souhaite que ces réformes soient rapides.

QUESTION - Le sont-elles ?

LE PRESIDENT - Je viens de vous dire ce qui a été fait en deux mois, je crois qu'il faut revenir, loin en arrière, pour trouver un tel bilan. Et, si vous voulez ma conviction, ce n'est qu'un début.

QUESTION - Monsieur le Président, on a beaucoup parlé ces derniers temps d'amnistie et l'opposition s'est inquiétée d'une éventuelle amnistie politico-financière. En ce qui concerne l'abus de bien social, est-ce que vous êtes favorable à une remise en cause du délai de prescription, parce que c'est, en fait, cela la question fondamentale ?

LE PRESIDENT - J'ai entendu cette polémique avec, je dois dire, un certain étonnement. Je suis heureux de pouvoir rappeler quelle est ma position, qui est d'ailleurs, celle du gouvernement. Il y a le pardon républicain. C'est ce qui s'est exprimé au travers de la loi d'amnistie qu'a voté le Parlement.

QUESTION - ... Ce n'est pas une dérogation d'un autre âge, d'ailleurs.

LE PRESIDENT - En tous les cas, il a été, à ma demande, beaucoup réduit pour exclure tout ce qui ne relevait pas précisément du respect et de la responsabilité. Cela, est une tradition républicaine. C'est le pardon républicain. Une société a besoin aussi, à un moment donné, de savoir donner le pardon.

QUESTION - ... Mais sur l'amnistie politico-financière...

LE PRESIDENT - Mais, il n'est pas en soi condamnable d'avoir régulièrement, dans des occasions exceptionnelles, un pardon républicain. Il faut savoir pardonner aussi.

Cela, c'était une chose. Ensuite, il y a la loi sur la justice dont l'ambition était d'améliorer des procédures et de donner des moyens pour que la justice qui a été longtemps le grand Corps sacrifié de la France, trouve et retrouve, petit à petit, les moyens d'assumer sa responsabilité éminente. Dans tout cela, il n'y a aucune espèce de place pour autre chose. Et, en grâce, ne mélangeons pas les choses. Il n'a jamais, jamais été question, d'aucune façon, de remettre en cause, quoique ce soit sur le plan de l'amnistie politique, l'abus de bien social ou toutes ces choses là. C'est un problème complètement différent.

Je dois dire que je parlais, tout à l'heure, de bonne pratique républicaine et de bonne foi dans les rapports entre la majorité et l'opposition, cela peut en être un exemple. Ceux qui crient au loup, qui ont crié au loup, bien inutilement évidemment, avaient probablement quelques arrière-pensées. Mais j'observe que ce sont ceux-là même qui, il y a une dizaine d'années, avaient donné le mauvais exemple et devraient s'en souvenir.

QUESTION - Mais cette fois-ci, il y avait quand même un député de la majorité qui a souhaité qu'elle soit abordée...

LE PRESIDENT - Toujours... Il y a un député, bien entendu ! Nous sommes dans une démocratie. Si vous voulez le fond de ma pensée, il a eu tort.

QUESTION - Mais, dans le monde des affaires, on dit aussi que ce problème de prescription sur l'abus de bien social met en danger parfois les PDG, en France.

LE PRESIDENT - Ecoutez, nous avons un système en France. Ce système doit être respecté. Si un jour nous estimons

QUESTION - Alors justement, par souci d'harmonisation avec l'Europe, est-ce que par exemple en 2004, de façon plus sereine, vous ne souhaitez pas qu'il y ait un débat sur la règle de l'abus de bien social ?

LE PRESIDENT - Je n'ai aucune intention dans ce domaine pour une raison simple : il y a neut-

LE PRESIDENT - Ce n'est aucune intention dans ce domaine pour être franc simple et y a peut être des arguments que l'on peut faire valoir pour ou contre telle ou telle réforme. Mais en France, ce problème a pris, je dirais une dimension politique, de sensibilité affective, qui ne permet pas de l'aborder de cette façon là.

QUESTION - Et avec le recul, est-ce que vous comprenez que des gens aient pu être choqués par le fait que le Président a été protégé judiciairement, qu'il était d'une certaine façon inaccessible ?

LE PRESIDENT - Le Président n'est pas protégé judiciairement. Nous n'allons pas rouvrir ce débat d'autant que, conformément à ce que j'avais dit, j'ai choisi les meilleurs et les plus incontestables des juristes pour leur demander de créer une commission, de faire un rapport, au regard de nos traditions mais aussi de tous les exemples étrangers, et dire aux Français -c'est un rapport qui sera public naturellement- s'il convient ou non de modifier le statut du chef de l'Etat dans notre pays. En tous les cas, c'est quelque chose que l'on ne peut pas faire à la sauvette sans avoir réellement réfléchi sur la question. Vous aurez la réponse avant la fin de l'année.

QUESTION - Vous vous tiendrez à ses conclusions ou elles seront discutées ?

LE PRESIDENT - Je me tiendrai à ses conclusions

QUESTION - Elles ne seront pas discutées ?

LE PRESIDENT - Je me tiendrai aux conclusions de cette commission.

QUESTION - Une dernière question sur l'amnistie, plus anecdotique, Monsieur le Président.

Plusieurs associations ou partis politiques demandent une amnistie pour José BOVE. Est-ce que c'est pour vous un détenu comme un autre ou est-ce que son combat personnel vaut un regard un petit peu particulier ?

LE PRESIDENT - L'amnistie, pour moi, ce n'est pas un problème de personne. C'est un problème de faits. Sont amnistiés les gens qui répondent à un certain nombre de critères, qui appartiennent à telle ou telle catégorie et c'est tout. Ce n'est pas un problème de personne. Personne ne peut être amnistié intuitu personae naturellement sinon il n'y aurait plus de justice.

QUESTION - Vous parliez, tout à l'heure, justement de tradition républicaine, est-ce que vous n'auriez pas pu faire un petit geste supplémentaire en direction des gens qui ne gagnent pas beaucoup, notamment ceux qui sont au SMIC ? Est-ce que l'idée du "coup de pouce" donc supérieur à l'augmentation naturelle du salaire minimum vous a effleuré ?

LE PRESIDENT - D'abord, c'est une décision du gouvernement bien entendu. Je voudrais tout de même rappeler que l'un des effets pernicioeux de la loi sur les 35 heures, telle qu'elle a été mise en oeuvre, je ne juge pas la loi elle-même, le principe, mais sa mise en oeuvre, fait que nous avons aujourd'hui six SMIC.

Cela veut dire que le SMIC, qui avait la vocation de garantir l'égalité et de permettre la promotion des salariés, ne remplit plus cette mission. Par conséquent, aujourd'hui, ce qui est prioritaire c'est d'aboutir à l'harmonisation de ces SMIC. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a bien fait de commencer à engager les négociations avec les organisations syndicales et professionnelles, pour voir les modalités d'harmonisation des SMIC de façon à ce que l'on revienne à un SMIC juste et égal pour tous, et un seul naturellement. Ce qui permettra d'ailleurs de mettre en oeuvre une autre action qui s'impose, de plus en plus, notamment à cause des effets de la mise en oeuvre des 35 heures, c'est le relèvement des minima par branches.

Nous arrivons à une situation où aujourd'hui pratiquement 70% des minima par branches sont inférieurs au SMIC, ce qui veut dire qu'il n'y a plus d'espoir d'amélioration matérielle pour beaucoup de gens malgré leur ancienneté, malgré les efforts qu'ils font, malgré l'amélioration de leur capacité. Donc, il y a là quelque chose qui n'est pas normal. Il faut rouvrir tout de suite les négociations pour la remise à jour des minima par branches. C'est cela l'action qui doit être menée, je crois, de façon prioritaire pour ce qui concerne le SMIC.

QUESTION - Mais que répondez-vous à ceux qui disent que, d'un côté il y a une revalorisation minimum du SMIC, de l'autre un abaissement des impôts qui touche que les couches moyennes ou élevées de la population et qui vous accusent finalement de ne prêter qu'aux riches ?

LE PRESIDENT - D'abord, vous dites que l'on ne prête qu'aux riches : c'est 16 millions de foyers qui en France vont bénéficier de la réduction de l'impôt sur le revenu. Seize millions !

Probablement qu'un certain nombre d'entre eux seraient étonnés s'ils savaient que vous les

classez dans la catégorie des riches. Seize millions de foyers.

Deuxièmement, nous avons en France un triste record, qui nous coûte très cher et ce record c'est celui des charges, des impôts qui pèsent sur les travailleurs, sur les cadres, sur les entreprises et qui sont plus élevés que partout ailleurs en Europe il en va de même des charges que l'on fait peser sur le travail et sur les entreprises. Le résultat c'est que, petit à petit. Il en résulte que, petit à petit, malgré notre dynamisme, je dirai notre génie national -le mot n'est pas excessif- la compétitivité et l'attractivité de la France diminuent. Il n'y a pas de tâche plus urgente, plus importante que de rendre à la France sa compétitivité, son attractivité et pour cela ramener l'ensemble des charges et de la fiscalité au moins au niveau moyen pour qu'elle ne soit pas handicapée par rapport à nos partenaires européens. Cela est capital, c'est cela qui seul peut permettre d'améliorer l'emploi, les richesses.

QUESTION - d'aller vers les plus défavorisés aussi ?

LE PRESIDENT - Mais naturellement, pour tout le monde. Mais si nous voulons donner une impulsion à la France, si nous voulons nous donner la capacité d'avoir des investissements, d'avoir une confiance dans notre possibilité de recevoir des initiatives notamment étrangères ou françaises, il faut d'abord nous mettre, je dirai, dans le même statut moyen que tous nos grands concurrents. Sinon il se passera ce qui se passe actuellement, c'est-à-dire un lent et inéluctable repli de la France avec plus de conséquences. Ce n'est pas par hasard, si nous avons l'un des taux de chômage les plus élevés d'Europe. Ce n'est pas par hasard ! C'est simplement parce que l'incitation à créer, à produire, à investir, à travailler est chez nous inférieure à ce qu'elle est ailleurs. Et donc il faut répondre à cet objectif.

QUESTION - Alors si vous voulez bien parlons précisément de la baisse des impôts qui fut l'un des thèmes majeurs de votre campagne, sur l'impôt sur le revenu, la baisse de 5% est en cours mais quant au reste, la stratégie fiscale, on a entendu beaucoup de choses, je dirai tout et son contraire alors on a envie que vous nous fixiez ou refixiez le cap. Est-ce que, par exemple, pour l'année prochaine, il y aura une baisse de 5% et y compris pour l'année d'après ?

LE PRESIDENT - Madame, je vous trouve sévère sur votre jugement quand vous dites que l'on entend tout et son contraire

QUESTION - On a assez mal compris, c'est vrai qu'il y avait un peu de confusion ces derniers temps ?

LE PRESIDENT - J'imagine que vous écoutez peu probablement, mais enfin ! J'ai indiqué, et les candidats aux dernières élections législatives qui se sont présentés sous le sigle de l'UMP, qui est le principal mouvement qui soutient l'action du Premier ministre et du gouvernement aujourd'hui, ont clairement indiqué que nous nous engagerions dans une action de baisse des impôts et des charges.

Cette action, chère Madame, sera poursuivie. Elle sera poursuivie au rythme que le gouvernement, puis le Parlement, détermineront. Mais elle sera poursuivie avec détermination pour que les objectifs fixés, pour ce qui concerne l'impôt sur le revenu, puisque vous avez cité celui-là, pour ce qui concerne les charges également (et, dès maintenant, le gouvernement va commencer les négociations nécessaires avec les organisations et les dialogues nécessaires avec les organisations syndicales et professionnelles) pour que ces objectifs soient atteints avant la fin de mon mandat. Voilà, c'est tout à fait clair.

QUESTION - Moins de 30% globalement ? Et 5% l'année prochaine ?

LE PRESIDENT - Je n'ai pas à prendre.

QUESTION - Est-ce que c'est lié à la croissance ?

LE PRESIDENT - Ce que je peux vous dire, c'est qu'il y aura une poursuite de l'allègement des impôts et notamment de l'impôt sur le revenu. Si c'est ça que vous voulez savoir.

QUESTION - Est-ce que cela sera lié à la croissance ?

LE PRESIDENT - Ce sera forcément plus ou moins lié à la croissance mais plus moins que plus, si j'ose dire, pour une raison simple, c'est que si nous pouvons être actuellement optimistes en ce qui concerne la croissance, si tous les experts imaginent que cette croissance devrait être de l'ordre de 3 % l'année prochaine, ce qui est favorable Quand je parle de baisse des impôts et des

charges, je ne suis pas en train d'affirmer un credo politique ou idéologique. C'est une mesure de sauvegarde, c'est vital. Ce n'est pas un choix politique. C'est une survie, c'est un choix de survie. Si nous ne le faisons pas, alors nous continuerons à nous enfoncer par rapport à nos voisins et donc à augmenter notre chômage et notre pauvreté. Par conséquent, même si nous n'avions pas la croissance que nous espérons, que nous escomptons, il faudrait être plus modéré sur d'autres dépenses, faire des arbitrages permettant de donner la priorité à la baisse des charges et de la fiscalité. Je le répète, tout simplement parce que nous sommes dans une situation où nous sommes handicapés par rapport à tous nos voisins et nous ne pouvons pas rester dans cette situation.

QUESTION - Est-ce que cela peut vouloir dire qu'en 2004 les Français peuvent s'attendre à un peu de rigueur ?

LE PRESIDENT - Je ne pense pas du tout, compte tenu de ce que je viens de vous dire, des perspectives de croissance, que la rigueur soit à l'ordre du jour.

QUESTION - Et est-ce que le gouvernement précédent vous a laissé des finances saines ?

LE PRESIDENT - Ces finances, n'est-ce pas, qui ne sont pas celles que nous aurions espérées, ni même celles qu'ils avaient indiqué. Mais ça, je dirai que c'est un peu traditionnel.

QUESTION - Et l'audit a été décevant de ce point de vue pour vous ?

LE PRESIDENT - L'audit a été décevant dans la mesure où il a fait apparaître des déficits supérieurs à ce qui avait été annoncé. Nous ferons face.

QUESTION - On parlait de la situation économique au regard de la très mauvaise conjoncture boursière, particulièrement ces derniers jours, et des incertitudes sur la croissance, vous en parliez à l'instant. On craint des risques de plans sociaux massifs et certains parlent même d'un troisième tour social ?

LE PRESIDENT - Les plans sociaux, nous les voyons. Ils se sont développés, et les perspectives hélas ne sont pas bonnes. Alors il faut s'interroger, pourquoi ? Pourquoi y en a-t-il plus chez nous qu'ailleurs ? Tout simplement parce que, je vous le disais tout à l'heure, et pour les raisons que j'évoquais, la France marche au ralenti. Et donc, dès qu'une affaire est un peu fragile, au lieu de pouvoir repartir, eh bien la France se trouve dans la situation d'avoir à fermer son activité. La première réponse, par conséquent, aux plans sociaux, est une réponse d'ensemble. Il faut une nouvelle politique économique. Une politique économique qui soit caractérisée par la réduction des charges et de la fiscalité, par la réduction des réglementations excessives et inutiles qui pèsent, notamment, sur les petites et moyennes entreprises, et puis également l'assouplissement de règles comme celle des 35 heures qui doivent être assouplies pour être adaptées. Pas remises en cause dans leur principe, mais assouplies pour être adaptées. C'est seulement ainsi que l'on pourra redonner l'élan nécessaire pour éviter les plans sociaux et les difficultés. Pas complètement, je vais y revenir, mais au moins pour avoir une conjoncture plus favorable. C'est l'ambition de la nouvelle politique économique qu'a engagée le gouvernement. Alors, naturellement, que faire dans la situation immédiate ?

Récemment on a cru qu'on pouvait tout régler par voie de loi, et on a fait la loi dite de modernisation sociale dont la caractéristique a été d'être élaborée et votée sans la moindre concertation avec les organisations syndicales ou professionnelles. C'est une grave erreur. Le résultat ne s'est pas fait attendre. L'enfer est pavé de bonnes intentions. Et les résultats ont été tout à fait négatifs. Toutes sortes d'entreprises qui se trouvaient plus ou moins en difficulté ont préféré déposer le bilan plutôt que de se lancer dans les procédures prévues par la loi. Nous nous trouvons donc avec une accélération des dépôts de bilan, et donc les conséquences que vous évoquiez.

Deuxièmement, on voit également se multiplier, ce qui est tout à fait inadmissible, les licenciements pour faute qui sont, à l'évidence, de faux licenciements pour faute, des abus, pour éviter, là encore, les procédures prévues par la loi. Ce n'est pas le règlement qui pourra nous permettre d'apporter une solution. C'est une autre politique. Et quand il y a accident, hélas (vous savez j'en ai vu beaucoup pendant la campagne) je comprends le drame que cela représente naturellement pour les travailleuses et les travailleurs de ces entreprises. Là, il faut deux choses. Il faut d'abord que nous avons des règles qui permettent au dialogue entre l'entreprise et ses

Il faut d'abord que nous ayons des règles qui permettent au dialogue entre l'entreprise et ses salariés de s'engager bien en amont dès que la crise est imaginable, beaucoup plus tôt, alors qu'on le fait en général à la dernière minute. Et deuxièmement, il faut que le gouvernement, et c'est ce que le Premier ministre, je crois, vient d'annoncer, ait une structure lui permettant d'intervenir massivement pour apporter des solutions lorsqu'il y a des plans sociaux ou des fermetures. Et surtout, il faut revoir un peu la règle. Et c'est pourquoi je souhaite, et je crois que M. FILLON a engagé cette action, pour que nous ayons le plus vite possible, une concertation nous permettant d'arrêter la loi sur l'assurance emploi, pour donner à chaque travailleur, et en permanence, la capacité d'avoir un emploi, un bon emploi, un emploi adapté. Donc, c'est d'une part la formation tout au long de la vie, mais c'est d'autre part, aussi, la révision concertée des conditions de licenciement, pour toutes les entreprises, mais surtout pour remédier à une situation grave dans notre pays. C'est que nous avons maintenant des salariés à deux vitesses, si j'ose dire. Nous avons les salariés des grandes entreprises qui bénéficient, si j'ose dire entre guillemets, de plans sociaux, d'avantages. Et puis les salariés des petites et moyennes entreprises, qui sont les plus nombreux, et qui eux ne bénéficient de rien du tout en matière de reclassement, de reconversion, d'aide pour la délocalisation. Ça, ce n'est pas supportable. Et donc il faut, et c'est l'un des objets du dialogue social qui s'engage, que nous ayons de nouvelles modalités qui, par le biais de l'assurance-emploi, permettent de répondre à ces deux exigences : l'amélioration continue de la formation des travailleurs et, d'autre part, donner aux travailleurs, des licenciés des petites et moyennes entreprises, les mêmes droits que ceux dont bénéficient les autres.

QUESTION - Monsieur le Président, on faisait allusion à l'instant, à la bourse et à l'affaire Vivendi. Ce point de vue est riche d'enseignement, d'autant que parallèlement, il y a eu des scandales assez retentissants aux Etats Unis et on s'est aperçu qu'au fond, le capitalisme avait des hoquets, qu'il ne savait plus se contrôler, que les gens qui étaient chargés de le contrôler, justement eux-mêmes, étaient sujets à caution, que les administrateurs ne faisaient que signer des blancs seings. Est-ce que vous avez envie, comme le Président BUSH d'y mettre vous-même le holà?

LE PRESIDENT - Oui, sans aucun doute, en rappelant tout de même, que ce qu'a annoncé le Président BUSH, et qui était le bon sens, existe déjà pour l'essentiel en France. Il faut marquer tout de même une certaine différence entre les problèmes français, qui ont été des problèmes en quelque sorte de gestion hasardeuse, ce qui naturellement ne conduit pas au pardon, et les problèmes américains ou il s'agit de gestions frauduleuses, c'est un peu différent quand même ! Néanmoins, on voit bien avec la baisse des marchés qui se fait dans une période où tout le monde sait qu'il y a lieu d'être optimiste sur le plan économique et que, vraisemblablement la croissance va repartir. Il y a un impératif qui est de répondre à cette inquiétude. Le système capitaliste, cela suppose naturellement une incitation, c'est ce dont on parlait tout à l'heure, il faut encourager les gens à travailler et à investir. Cela suppose aussi la confiance, et notamment la confiance des épargnants, la confiance des travailleurs, et cette confiance dans un système capitaliste, cela suppose qu'il y ait des règles, qu'il y ait une transparence et qu'il y ait une responsabilité des dirigeants. Et aujourd'hui, elles ne sont pas suffisantes.

QUESTION - Vous voulez mettre de l'éthique, si je comprends bien, dans le capitalisme, est-ce que la justice doit aller jusqu'à poursuivre éventuellement, les patrons et les administrateurs ?

LE PRESIDENT - Oui, et cela c'est un problème législatif et il faudra voir ce qu'il faut faire. Ce que je veux vous dire, c'est que nous avons un système qui n'est pas satisfaisant de ce point de vue parce que les règles ne sont pas suffisamment claires, la transparence n'est pas assurée, la responsabilité non plus, et l'on voit effectivement que les administrateurs finalement, de toutes ces grandes sociétés, n'assument pas leurs responsabilités. Et il faut que les administrateurs soient, dorénavant, indépendants et responsables.

QUESTION - Et la suite de Jean-Marie MESSIER vous a chagriné ou indifféré ?

LE PRESIDENT - Une mauvaise opération pour une grande affaire française ne peut que me chagriner, naturellement.

QUESTION - On a beaucoup dit que la main de l'Elysée était intervenue dans son éviction, on l'a

beaucoup dit ou beaucoup écrit ?

LE PRESIDENT - N'en croyez pas un mot. Vous savez, nous sommes dans un monde où il suffit que quelqu'un lance un bruit pour qu'immédiatement tout le monde le reprenne. N'en croyez pas, naturellement, un seul mot d'aucune façon. Ce que nous devons faire, notamment, c'est de renforcer nos règles pour la transparence du marché, nous avons actuellement un organisme qui travaille remarquablement bien, qui est la Commission des opérations de bourse qui est bien conduite. Nous avons le Comité des marchés financiers. Il faut réunir les deux et leur donner à la fois des règles beaucoup plus strictes (notamment ce qu'évoquait tout à l'heure Madame SCHOENBERG,) concernant la responsabilité et l'indépendance des administrateurs, car là, nous sommes tout à fait coupables, et il faut lui donner des moyens. A partir de là, je pense, la confiance reviendra. Mais n'oublions pas que tout cela s'inscrit dans un contexte de mondialisation, que la mondialisation doit être naturellement maîtrisée, elle doit être humanisée, mais quelle est, par essence, génératrice d'échanges et n'oublions jamais, qu'en France, un Français sur trois travaille directement ou indirectement pour l'exportation. C'est dire à quel point, tout ce qui peut mettre en cause la mondialisation si l'on n'y prend pas garde peut être dangereux pour notre pays et pour nos travailleurs. Cela, c'est tout à fait capital. Enfin, cet assainissement des marchés financiers ne peut pas être strictement français. Il faut d'une part qu'il soit européen et nous allons faire le maximum pour améliorer les choses sur le plan de l'Europe, et d'autre part qu'il soit mondial et j'ai demandé au ministre des Finances dans la préparation du prochain G7 (qui est en France puisque c'est sous présidence française l'année prochaine), de permettre de faire un effort important d'harmonisation des règles pour clarifier le marché.

QUESTION - Alors justement, Monsieur le Président, Francis MER a déjà annoncé des privatisations pour l'automne prochain, on évoque EDF, les salariés s'inquiètent, ils ont prévu une manifestation intersyndicale pour l'automne, début septembre, s'inquiètent-ils à tort ?

LE PRESIDENT - Oh, cela dépend de ce que vous appelez privatisation. Je n'y ai jamais été favorable, et je crois que personne n'a jamais été favorable à la privatisation, comme vous dites, d'EDF.

QUESTION - Même ouverture du capital ?

QUESTION - Mais, quelles seraient les privatisations, par exemple, que l'on pourrait

LE PRESIDENT - En revanche, il est évident que si EDF veut conserver sa puissance dans le monde d'aujourd'hui, elle ne peut le faire qu'à condition de pouvoir investir à l'extérieur. Et que, par conséquent, elle ne peut le faire que si une part de son capital est ouvert. Je dis bien une part, minoritaire, par définition. Ceci doit être étudié, cela ne peut l'être qu'avec les organisations syndicales de l'EDF, bien entendu. Je suis d'ailleurs tout à fait convaincu qu'un accord peut intervenir sans difficulté, à une double condition, c'est de ne pas toucher au statut des agents d'EDF, et cela personne n'imagine qu'on puisse toucher à ce statut, et deuxièmement que l'on ne mette pas en cause le système particulier, spécifique de retraite qui est celui d'EDF et qui doit bien entendu, comme tous les systèmes de retraites, être garantis.

QUESTION - Monsieur le Président, vous avez parlé des chantiers que vous souhaitez mettre en oeuvre, il y a les promesses électorales, est-ce que vous avez les moyens financiers de ces promesses, et est-ce que les privatisations pourraient, par exemple, vous servir pour les retraites, dont vous venez de parler ou éventuellement à la réduction des déficits ?

LE PRESIDENT - La privatisation, comme vous dites, c'est-à-dire l'ouverture du capital, dans certains cas, où l'achèvement de mise sur le marché du capital dans d'autres, ne doit pas avoir pour objectif de faire rentrer de l'argent, c'est une conséquence éventuelle, mais pas du tout obligatoire. Si c'est bien fait, ce n'est pas l'objectif. L'objectif, c'est de donner à des entreprises qui en ont besoin les moyens nécessaires pour s'intégrer dans l'économie moderne et pour prospérer, c'est cela l'objectif et rien d'autre.

QUESTION - En matière de sécurité, est-ce que vous êtes content des premiers résultats qu'affiche votre gouvernement, est-ce que vous vous les attribuez, et est-ce que vous pensez que vous avez, au fond, gagné l'élection présidentielle sur ce thème que n'aurait pas perçu votre

Premier ministre précédent ?

LE PRESIDENT - Nous étions ici il y a un an, vous l'avez rappelé tout à l'heure, et j'avais profité de votre présence pour indiquer aux Français, comme je le fais aujourd'hui sur d'autres sujets, de l'inquiétude croissante concernant la sécurité. Et c'est évident, que l'on ne peut pas vivre dans un monde où l'insécurité s'accroît. Et donc, il fallait prendre un certain nombre de dispositions. J'ai rappelé, tout à l'heure, ce qui avait été fait par le gouvernement, c'est un effort qui va être poursuivi. Poursuivi pour permettre de dissuader ceux qui veulent commettre des crimes ou des délits, et poursuivi aussi parce qu'il est essentiel de retrouver dans notre pays un peu plus de respect pour les autres. La société française depuis quelques années ou quelques décades, je le disais tout à l'heure, a un peu éclatée et pour toutes sortes de raisons qui ne tiennent pas au génie français, mais qui tiennent de la mauvaise pratique politique selon moi (que je ne n'impute d'ailleurs ni aux uns, ni aux autres, ce n'est pas le problème). Le résultat, c'est que les gens ne se respectent plus. Ils ne respectent plus les institutions, ne respectent plus les autres et dans ce climat, naturellement, quand il n'y a plus de respect, il y a agression. Cela va de l'agression verbale à l'agression physique naturellement. Il faut petit à petit redonner au respect que l'on doit avoir pour les autres toute sa valeur de société et cela passe par une lutte efficace contre l'insécurité. Cela vous pouvez compter, je le vois, sur le gouvernement dans ce domaine.

QUESTION - Alors l'opposition agite le risque ou la menace d'un état répressif ou policier ?

LE PRESIDENT - Il faut un Etat républicain. Et un Etat républicain c'est un Etat qui fait respecter la loi, c'est tout.

QUESTION - Vous avez rappelé tout à l'heure la création de 25 000 postes pour la police, la justice et la gendarmerie. Est-ce que c'est compatible avec la diminution du nombre de fonctionnaires qui a été aussi annoncée ?

LE PRESIDENT - J'ai toujours dit que je n'étais pas de ceux qui disaient il faut augmenter ou il faut diminuer le nombre des fonctionnaires. Je dis, il faut réformer notre administration en permanence comme toutes les entreprises humaines se réforment ou meurent. Et pour cela, il faut s'adapter. Il est évident qu'il y a des procédures qui ne sont plus adaptées, qui sont lourdes et coûteuses, qu'il y a des endroits où on manque dramatiquement de moyen

QUESTION - Dans des secteurs particuliers ?

LE PRESIDENT - Oui, notamment la police et la justice, vous venez de le dire à juste titre. On peut penser à la santé et à d'autres. Il y a donc une volonté de réforme de l'Etat qui se traduira par des initiatives que vous évoquiez tout à l'heure sur la décentralisation, le transfert de compétences, une nouvelle architecture de la France de demain où les décisions seront prises au plus près des citoyens. Ce qui suppose aussi une amélioration de la situation de notre administration au sens le plus général du terme, d'ailleurs, dans l'intérêt de nos fonctionnaires. Alors cela conduira-t-il à augmenter, à garder le même nombre ou à diminuer le nombre des fonctionnaires ? Ce n'est pas un objectif cela, c'est une conséquence. C'est tout à fait différent.

QUESTION - Même si on peut faire des économies quand même ?

LE PRESIDENT - Oui, naturellement. Mais en règle générale quand on fait de bonnes réformes, on fait des économies.

QUESTION - Alors je voudrais Monsieur le Président, vous posez une question très concrète. Nécessairement les interpellations vont être multipliées. Est-ce que la justice va suivre et où va-t-on les mettre ces personnes interpellées, puisqu'on sait que la création des centres fermés pour les jeunes délinquants ou la construction des prisons mettra un certain temps.

LE PRESIDENT - On ne peut pas évidemment augmenter l'action de la police sans en tirer un certain nombre de conséquences. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a pris d'urgence un certain nombre de décisions. Les centres fermés, cela ne posera pas de problème. Je pense qu'avant la fin de l'année, si j'ai bien entendu le gouvernement, il devrait y en avoir au moins un par département, ce qui devrait permettre de régler le problème. Et surtout qu'il s'agit souvent de transformer des centres ouverts en centres fermés. Et que les centres fermés ce ne sont pas des prisons, ce sont des centres où l'on prend les moyens d'éviter que les fugues soient trop systématiques. Parallèlement, il y a un système de détention provisoire qui a été également transformé pour ceux qui fuiraient des centres fermés

transferts pour ceux qui regrettent des centres fermés.

Les prisons, c'est évidemment plus long. Et vous aurez noté que dans ce gouvernement, il y a un membre du gouvernement qui est chargé de relancer ce programme, de moderniser les structures de la justice au sens large du terme : les tribunaux qui ont beaucoup de besoin, notamment de modernisation ou de construction et les prisons. J'espère que l'on pourra être aussi efficace que possible. J'ai compris que le gouvernement allait même essayer de simplifier un peu les procédures, de façon à ce que nous n'arrivions pas à la situation que nous connaissions ces derniers temps, où, entre le moment où on décidait la construction d'un commissariat de police et le moment où on l'inaugurait, il fallait cinq ou six ans.

QUESTION - Dans l'insécurité Monsieur le Président, il y a aussi le terrorisme après l'attentat qui a coûté la vie à des Français à Karachi. Comment est-ce que vous qualifiez-vous aujourd'hui la menace terroriste en France ? Est-ce que c'est menaçant, très menaçant ?

LE PRESIDENT - La menace terroriste existe, pas seulement en France, elle existe dans l'ensemble du monde et elle est, par définition, menaçante. Alors tout doit être fait pour lutter contre. Pour lutter contre, il faut d'abord essayer de lutter contre les foyers que l'on connaît de façon évidente comme Al Qaida. C'est ce qui est fait. Dans ce domaine, la participation de la France aux opérations conduites contre les terroristes afgans a été, je crois, on peut le dire, exemplaire. Deuxièmement, le renforcement de la coopération entre les pays, en règle générale, dans le cadre de l'ONU ou dans le cadre bilatéral ou multilatéral, c'est fortement affirmé, notamment au niveau de la police, de la justice, des renseignements, des services. Il en va de même pour l'action qui est conduite contre le financement de ces terrorismes. Vous avez vu que la France a été tout à fait à la pointe des pays qui ont -conformément à la demande qui avait été exprimée à l'ONU- gelé des comptes, parce que nous avons la conviction qu'ils étaient liés à des organisations terroristes. Donc, il faut poursuivre. C'est un souci essentiel du gouvernement. Ce n'est peut-être pas celui dont il faut débattre le plus sur le plan public, mais c'est un souci essentiel et permanent, notamment, bien entendu, pour le chef d'Etat.

QUESTION - Généralement, est-ce que les frontières ne sont pas trop poreuses. Est-ce que par exemple la fermeture du Centre de Sangatte va régler le problème de l'immigration clandestine ?

LE PRESIDENT - Non, il réglera déjà le problème de Sangatte ce qui ne sera pas mal. Et il réglera aussi une part des difficultés que nous avons connues avec nos amis Anglais, parce que nous n'avons pas les mêmes règles. Pour le problème de Sangatte, je pense qu'il va être réglé, j'en suis très heureux, dans les mois qui viennent. Nous avons plus largement le problème de l'immigration clandestine. Je ne parle pas de l'immigration, elle est nécessaire. Je parle de l'immigration clandestine. Comment peut-on faire pour lutter efficacement contre l'immigration clandestine. Nous avons beaucoup parlé de cela au sommet de Séville, sous présidence espagnole, il y a quelques semaines. Il faut effectivement renforcer nos contrôles aux frontières, aux frontières de la Communauté et c'est la décision que nous avons prise. Il faut harmoniser nos législations, car il est évident que les clandestins jouent sur, c'est particulièrement vrai pour l'Angleterre, les différences de législation.

Troisièmement, il faut, en France, réformer immédiatement le droit d'asile. Le droit d'asile est une absurdité en France. Il correspond à quelque chose d'essentiel qui est totalement dans notre culture et dans notre histoire. Mais aujourd'hui, quand quelqu'un demande le droit d'asile, la décision demande dix-huit mois, c'est absurde et cela ne sert à rien. C'est simplement parce que nous ne nous sommes pas donnés les moyens de le faire.

QUESTION - Donc vous souhaitez plus de rapidité dans ce domaine.

LE PRESIDENT - Aujourd'hui, il faut mettre en oeuvre les moyens permettant de répondre au droit d'asile dans un temps très bref. Et un temps très bref pour moi, c'est un temps inférieur à un mois. Sauf des cas particuliers. Il y a des choses qui pourraient se faire beaucoup plus simplement. Il y a des pays dont beaucoup de ressortissants demandent le droit d'asile et dont on sait qu'il n'y a aucune espèce de raison politique ou de sécurité personnelle qui le justifie, que c'est simplement un transfert économique. Donc la réforme du droit d'asile est tout à fait essentielle. Il y a encore un point qui est fondamental, c'est l'aide au développement : les gens ne s'expatrient pas uniquement pour le plaisir d'aller ailleurs, ils s'expatrient par misère. Et donc

l'aide au développement est la seule réponse que le monde riche peut et doit apporter aux pays qui sont à l'origine de ces flux. Enfin, il y a une dernière chose et qui est capitale, c'est que s'est institué sur cette misère humaine un système mafieux monstrueux, qui est pire que l'esclavage et qui consiste à aller chercher des gens, à leur prendre leurs dernières économies, en leur faisant miroiter des ponts d'or, et ensuite les faire s'échouer misérablement sur nos plages ou dans nos ports. Cela est monstrueux, c'est un élément très important des flux migratoires et il faut -c'est ce que nous avons, d'ailleurs sur notre proposition, décidé à Séville- mettre en place un système extrêmement efficace pour lutter, trouver, punir, sanctionner et éradiquer ces systèmes mafieux. QUESTION - Puisque l'on parle d'ouverture des frontières, qu'est-ce que vous pensez de cette réforme de la PAC qui est annoncée par la Commission de Bruxelles et qui fait grincer beaucoup de dents notamment chez les paysans français ?

LE PRESIDENT - Oui, et je fais partie des dents qui grincent ! Tout simplement parce que je ne conteste pas certaines orientations du Commissaire européen et je suis tout à fait favorable à ce que nous ayons une agriculture écologiquement responsable, naturellement, mais à condition qu'elle puisse rester économiquement forte. Cela, c'est l'essentiel. Or, derrière un certain nombre d'arguments qui sont développés pour la façade, il y a une réalité qui est beaucoup plus sérieuse et qui est la volonté de certains pays, à commencer par nos amis Allemands d'ailleurs, Anglais, Hollandais, de diminuer leur contribution financière à l'Europe. Alors, je dis simplement, nous avons pris une décision en 1999 jusqu'en 2006. Il n'a y a aucune espèce de raison de changer le contrat.

QUESTION - Vous seriez favorable à renationaliser par exemple, l'agriculture française ?

LE PRESIDENT - Non, pas du tout. Absolument pas.

QUESTION - Cela veut dire que demain à Bruxelles, les ministres de l'Agriculture des Quinze se retrouvent et que la position de la France sera toujours à ça vaut une crise européenne? Ça risque de l'être ?

LE PRESIDENT - Il n'y aura pas de crise européenne. Nous sommes des gens bien élevés et civilisés. Nous avons maintenant une longue pratique de nos divergences. Il n'y aura pas de crise européenne. Il y aura une solution qui sera élaborée le moment venu, c'est-à-dire avant 2006, décidée à partir de 2006 tenant compte à la fois des intérêts des Quinze mais également des intérêts des Dix qui vont entrer et auxquels on ne pourra naturellement pas refuser, contrairement à ce que pensent certains, les aides à l'agriculture. Et dans un contexte général qui répondra, je l'espère, aux exigences de nos amis Allemands que je peux comprendre, ou Hollandais, de diminuer le caractère très positif de leur contribution à l'Union européenne, mais il y a d'autres volets dont on peut parler. Il y a le volet de la cohésion sociale, il y a bien d'autres volets.

QUESTION - Et vous laissez le temps au temps, puisque vous parlez, en effet, des charges de 2006.

LE PRESIDENT - Mais je ne sacrifierai pas la capacité française à être le premier exportateur mondial de produits agricoles transformés et le deuxième exportateur mondial de produits agricoles, avec tout ce que cela représente comme activités et aussi comme puissance, je ne le sacrifierai pas pour des raisons qui ne me paraissent pas justifiées.

QUESTION - Avant de terminer cet entretien, une question sur la défense : l'ampleur et les moyens de la défense, vous êtes pour les consolider, vous l'avez dit. Question très concrète : est-ce qu'il y aura d'abord un deuxième porte-avions, est-ce qu'il sera nucléaire ou pas, est-ce qu'il sera fabriqué avec les Anglais -on en parle beaucoup- peut-être une réponse très rapide ?

LE PRESIDENT -J'espère beaucoup qu'il y aura un deuxième porte-avions. Je ne peux pas répondre aux questions que vous venez de poser, qui impliquent des études longues et qui ne s'improvisent pas. Ce sont des décisions lourdes qui ne s'improvisent pas. Ceci étant, nous avons besoin de renforcer nos moyens militaires. Nous avons depuis quelque temps décroché de l'Angleterre, cela a des conséquences lourdes tant en ce qui concerne notre puissance politique, notre capacité politique et aussi notre capacité à défendre nos intérêts dans le monde ou nos ressortissants. Et donc, il est essentiel que nous redressions la barre.

Redresser la barre, cela veut dire tenir compte d'abord -et cela le Gouvernement va le faire en mettant en oeuvre les promesses qui avaient été faites par son prédécesseur en ce qui concerne la condition militaire-, que l'on améliore le budget d'équipement de nos armées et en commençant par la priorité absolue qui est les réparations. C'est-à-dire nous mettre en situation de pouvoir avoir des équipements qui fonctionnent, ce qui n'est pas actuellement le cas. Nous avons un très gros effort à faire. Et donc, il y aura, c'est vrai, une modification de la loi de programmation telle qu'elle avait été arrêtée par le précédent gouvernement, pour tenir compte de ces exigences et engager un processus d'augmentation. Cela, d'ailleurs, me conduit à dire que nos partenaires européens seraient bien inspirés d'avoir le même souci car on ne peut pas à la fois vouloir une Europe puissance, ce qui est notre cas, et une Europe ayant une diplomatie et une défense, au-delà du marché et du progrès social, et ne pas avoir pour cela les moyens militaires. Or elle ne les a plus. Elle se dissout un peu de mon point de vue, en dehors de l'Angleterre naturellement. Et on serait bien inspiré de suivre un peu notre exemple.

QUESTION - Vous allez participer le mois prochain au Sommet de Johannesburg sur l'Environnement qui est présenté comme Rio plus dix, puisque le Sommet de Rio, c'était il y a dix ans, beaucoup de gens disent c'est en fait Rio moins dix, puisque cela va être un retour en arrière. Est-ce que votre conversion, qui a l'air relativement récente aux thèses de l'écologie, est sincère et est-ce que vous allez vous battre sur ce sujet ?

LE PRESIDENT - Monsieur POIVRE D'ARVOR ma conversion à la thèse de l'écologie est très ancienne, ne serait-ce que parce que, vous le savez peut être, je suis quelqu'un qui s'est toujours passionné pour l'histoire de l'homme et on ne peut pas s'intéresser à l'histoire de l'homme sans se rendre compte que l'homme ne peut pas être dissocié de son environnement et de ses espèces, sinon il va à la disparition

QUESTION - d'où le développement durable ?

LE PRESIDENT - ..et se sont des sujets que j'ai travaillés depuis longtemps, d'où mes très anciennes amitiés avec beaucoup de vrais écologistes, des gens qui connaissent ces problèmes. En revanche, les préoccupations actuelles antinucléaires primaires de certaines écologistes, évidemment, me sont étrangères et je ne les épouse toujours pas. En revanche, ce que je sais c'est que la planète, aujourd'hui, se dégrade à un rythme plus rapide que sa capacité de régénération. Cela est un fait certain. Autrement dit si nous voulons continuer à vivre comme nous vivons, il faudrait très rapidement que nous ayons à côté une deuxième planète sur laquelle on irait chercher ce que nous ne trouverions plus sur la nôtre, hypothèse d'école, vous l'imaginez. Et par conséquent, nous devons, aujourd'hui réagir. Et ça aussi. C'est comme la baisse des impôts et des charges, c'est vital. Ce n'est pas un problème d'idéologie. C'est n'est pas un problème politique. C'est un problème vital.

QUESTION - Comment peut-on puisque le Protocole de Kyoto n'est toujours pas appliqué ?

LE PRESIDENT - Beaucoup de monde, mais pas parmi les plus puissants, n'est-ce pas ? Alors, le Sommet de Johannesburg était, je dois le dire, très mal parti. Après la Conférence de Bali où la France était représentée par son secrétaire d'Etat chargé du Développement durable, nous étions pessimistes.

J'ai profité du Sommet du G8, au Canada, pour mobiliser tout le monde et essayer, notamment en raison de la présence du pays hôte du Sommet de Johannesburg, le Président sud-africain, M. M'BEKI, et de Kofi ANNAN, le Secrétaire général, puissance invitante, pour mobiliser tout le monde. Et, je pense que nous allons réussir tout de même, notamment dans certains domaines essentiels, comme celui de l'eau, à marquer des progrès et à faire que Johannesburg ne soit pas un échec.

Nous ne pouvons pas, vis-à-vis de l'opinion publique internationale, assumer un échec à Johannesburg. Nous ne le pouvons pas. Mais si tel devait être le cas, ce serait vraiment très préoccupant.

Alors, c'est vrai que nos amis Américains sont très en arrière de la main et cela ne simplifie pas les choses. Nous ferons le maximum pour les convaincre et au moins pour progresser. Vous pouvez compter sur moi dans ce domaine.